



*Liberté • Égalité • Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DES YVELINES

# Colloque des bailleurs

## 30 avril 2019



*Liberté • Égalité • Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DES YVELINES

- Réforme des attributions : avancée des travaux
- Reprise du contingent préfectoral délégué
- Loi ELAN : gestion en flux
- Bilan 2018 et objectifs 2019 des ACD



*Liberté • Égalité • Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DES YVELINES

- **Réforme des attributions : avancée des travaux**
- Reprise du contingent préfectoral délégué
- Loi ELAN : gestion en flux
- Bilan 2018 et objectifs 2019 des ACD



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DES YVELINES

# Réforme des attributions

## Conférences intercommunales du logement

### Avancée des travaux

- 5 EPCI concernés par la mise en œuvre de la réforme avec notamment l'installation d'une Conférence intercommunale du logement (CIL)
- GPS&O et SQY sont bien avancés dans la mise en œuvre de la réforme
    - GPS&O : document-cadre validé par la CIL le 19 février 2019 (approbation en cours) et travail sur la convention intercommunale d'attribution pour signature à l'été
    - SQY : comités techniques envisagés au début d'été pour validation document cadre à l'automne
  - SGBS a réalisé les ateliers de travail Document cadre et plan partenarial de gestion de la demande et d'information du demandeur (PPGDID) en 2018, CIL de validation du document cadre prévue à l'été
  - VGP et CART n'ont toujours pas constitué leurs CIL mais CART a lancé les groupes de travail sur le PPGDID et le document cadre



*Liberté • Égalité • Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DES YVELINES

# Réforme des attributions

## Conférences intercommunales du logement

### Avancée des travaux

Deux modèles de document réalisés pour aider les EPCI dans leurs démarches

- document cadre d'orientation des attributions (élaboré)
- et convention intercommunale d'Attribution (en cours de finalisation)

A noter la complexité pour les acteurs de l'appréhension de la mise en œuvre de la réforme avec les évolutions apportées par la loi Élan



*Liberté • Égalité • Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DES YVELINES

- Réforme des attributions : avancée des travaux
- **Reprise du contingent préfectoral délégué**
- Loi ELAN : gestion en flux
- Bilan 2018 et objectifs 2019 des ACD



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DES YVELINES

## Reprise du contingent préfectoral délégué

Effet de la loi Égalité–Citoyenneté : suppression de la possibilité de déléguer le contingent préfectoral aux maires

En 2018, après réunions de concertation avec les communes ou EPCI concernés, chaque bailleur a reçu un courrier informant de la reprise effective du contingent.

Collectivité concernée	Contingent préfectoral (nombre de logements)	Date de reprise programmée
Rambouillet	486	<b>1<sup>er</sup> mars 2018</b>
Trappes	1791	<b>1<sup>er</sup> mai 2018</b>
Les Mureaux	1048	<b>1<sup>er</sup> mai 2018</b>
Limay	568	<b>1<sup>er</sup> septembre 2018</b>
CU GPS&O	3470	<b>1<sup>er</sup> septembre 2018</b>
Guyancourt	307	<b>1<sup>er</sup> septembre 2018</b>
Poissy	733	<b>1<sup>er</sup> septembre 2018</b>
Ecquevilly	67	<b>1<sup>er</sup> septembre 2018</b>



*Liberté • Égalité • Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DES YVELINES

- Réforme des attributions : avancée des travaux
- Reprise du contingent préfectoral délégué
- **Loi ELAN : gestion en flux**
- Bilan 2018 et objectifs 2019 des ACD





Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DES YVELINES

# Loi ELAN : gestion en flux

**La loi n°2018-2012 portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique (ELAN) a été publiée au JO du 23 novembre 2018**

La gestion en flux des attributions pour les nouveaux logements sociaux qui font l'objet d'une réservation est rendue obligatoire.

Les réservations ne pourront plus porter sur des logements identifiés physiquement, mais seront décomptées sur le flux annuel de logements mis à disposition par le bailleur

Les conventions portant sur des logements existants conclues antérieurement à la promulgation de la loi devront être mises en conformité dans un délai de trois ans à compter de la publication de la loi dans des conditions qui seront précisées par un décret à venir.



*Liberté • Égalité • Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DES YVELINES

- Conventions intercommunales du logement : avancée des travaux
- Reprise du contingent préfectoral délégué
- Loi ELAN : gestion en flux
- **Bilan 2018 et objectifs 2019 des ACD**



*Liberté • Égalité • Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DES YVELINES

# Accord Collectif Départemental

## Accords AORIF/Bailleurs pour les objectifs de relogement des ménages prioritaires (dans le cadre du PDALHPD ou DALO)

- Accord signé avec 38 bailleurs le 18 juin 2015 pour la période 2015–2017
- Objectif par palier sur 3 ans fixant des objectifs de relogement des publics les plus fragiles = publics prioritaires pour l'État
- Objectifs de 1 759 attributions en 2015 / 1 968 attributions en 2016 / 2 480 attributions en 2017
- Prorogation le 23 février pour l'année 2018 : objectifs de 2 069 attributions
- Nouvelle prorogation le 8 avril 2019 pour l'année 2019 (objectifs 2018 reconduits)
- **Courriers en cours de transmission aux bailleurs**



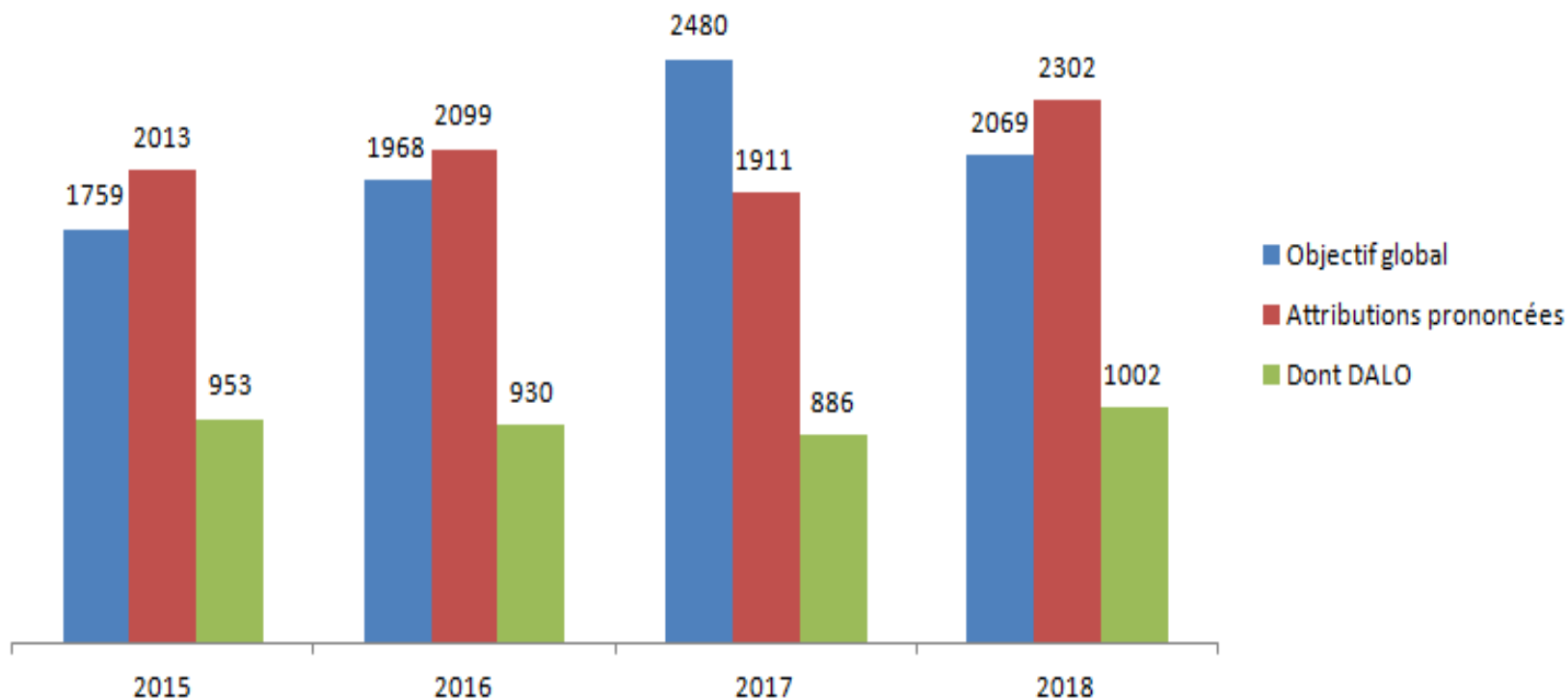
Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DES YVELINES

# Accord Collectif Départemental

## Nombre d'attributions prioritaires réalisées 2015 à 2018



Direction Départementale de la Cohésion Sociale  
des Yvelines  
(DDCS 78)



*Liberté • Égalité • Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DES YVELINES

# Accord Collectif Départemental Bilan annuel 2018

## Objectif atteint sur la période 2018 :

- 2 302 relogements en faveur des publics prioritaires, soit 111 %

Sur les 40 bailleurs signataires de l'Accord Collectif Départemental des Yvelines :

- 25 bailleurs ont atteint ou dépassé leur objectif de relogement des publics prioritaires en 2018
- 15 bailleurs n'ont pas atteint leur objectif de relogement des publics prioritaires en 2018



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DES YVELINES

# Points de vigilance pour l'utilisation du portail SYPLO

## Identification des logements

Toute modification de patrimoine doit être indiquée le plus en amont possible à la DDCS (achat/vente/modification du nom de rue) afin de suivre le plus précisément possible l'identification du contingent préfectoral

## Saisie de la vacance

Bien compléter toutes les caractéristiques des logements ouverts à la vacance afin de permettre à l'Etat d'optimiser les présentations.

## Suivi des présentations

Remplir précisément dans SYPLO les motifs de refus et la nature des pièces manquantes lorsque le dossier est déclaré incomplet

Veiller à bien compléter le résultat de la présentation dans le délai de 100 jours

**Rappel : Il convient de joindre les candidats par tous les moyens possibles (courrier, téléphone, mail), ou le travailleur social lorsqu'il s'agit d'un DALO.**

Direction Départementale de la Cohésion Sociale

des Yvelines

(DDCS 78)



*Liberté • Égalité • Fraternité*

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

PREFET DES YVELINES

**MERCI DE VOTRE ATTENTION**